

Déchetterie

Tel : 05.61.98.49.32

L'accès au deux déchetteries Mane et Saint-Martory est désormais possible.

L'accès est autorisé aux habitants, artisans ou commerçants résidant à titre principal ou secondaire sur le territoire de l'une des communes adhérentes au fonctionnement de cette activité spécifique "déchetterie".

L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules légers de largeur carrossable inférieure ou égale à 2.25m et de P.T.A.C inférieure à 3.5 tonnes.

L'accès à la déchetterie est autorisé sur présentation de la carte d'usager qui est délivrée par les maires des communes adhérentes au fonctionnement de la déchetterie

| OUVERTURE Hiver | | OUVERTURE Eté | |
|--|---|--|---|
| 1 ^{er} octobre au 31 mars | | 1 ^{er} avril au 30 septembre | |
| 8h-12h 13h30-17h30 | | 8h30-12h 13h30-18h | |
| Mane : ouvert du lundi au samedi matin et après-midi | Saint-Martory : ouvert mardi mercredi vendredi et samedi matin et après-midi Jeudi après-midi Fermée le lundi | Mane : ouvert du lundi au samedi matin et après-midi | Saint-Martory : ouvert mardi mercredi vendredi et samedi matin et après-midi Jeudi après-midi 14h-18h Fermée le lundi |

Les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.

L'accès à la déchetterie devra se faire au plus tard 15 minutes avant la fermeture afin d'avoir le temps suffisant pour décharger

Sont acceptés les déchets suivants :

ROQUETTE



- * Ferrailles et métaux non ferreux
- * papiers, cartons
- * huiles usagées de vidange
- * verre
- * déchets de jardin
- * déchets encombrants
- * batteries et piles
- * bouteilles plastiques
- * bois
- * mobiliers
- * aiguilles des particuliers en auto-médication
- * déchets d'équipements électriques et électroniques

Sont interdits :

- * les éléments entiers de voitures ou camions
- * les ordures ménagères
- * les cadavres d'animaux
- * les produits toxiques ou dangereux, corrosifs ou instables
- * Les produits explosifs, inflammables ou radioactifs
- * les déchets anatomiques ou infectieux
- * les déchets hospitaliers
- * les déchets industriels
- * les déchets putrescibles